

CONSEIL MUNICIPAL 12 AVRIL 2021

Le 12 avril 2021, sur convocation du Maire en date du 2 avril 2021, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie à 18h30

Etaient présents tous les conseillers municipaux sauf Muriel REGNAUD (pouvoir à Catherine BONNAMOUR) et Bernadette THOMAS (pouvoir à Marie-Agnès GUEZET).

Françoise SCHMIDT a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars a été adopté à l'unanimité.

1. BUDGET COMMUNAL

a) Compte administratif

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune pour l'année 2020 :

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries,	198 791.23
012	Charges de personnel	278 392.42
014	Compensation négative TP / CAGB	73 488.16
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions)	571 725.94
66	Charges financières	28 430.74
042	Opération d'ordre	45 564.00
	TOTAL DES DEPENSES	1 196 392.49

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Excédent reporté	268 247.96
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	61 910.23
73	Impôts et taxes	916 307.84
74	Dotations et participations	127 279.58
75	Gestion courante (locations...)	48 253.04
76/77	Produits financiers et exceptionnels	11 544.83
013	Atténuation charges (remboursement absence personnel)	4 514.53
	TOTAL DES RECETTES	1 438 058.01
	EXCEDENT TOTAL	241 665.42

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	128 029.82€	
Dépenses imprévues	0 €	
Cimetière	4 031.88 €	
Emprunt affecté à la voirie GBM	11 759.40 €	
Attribution compensation investissement, voiries CAGB, GEMAPI	87 284.63 €	
Opérations financières en recettes		
Prélèvement sur le fonctionnement		0.00 €
Fonds de compensation de la TVA		31 344.66 €
Taxe d'aménagement		101 600.06 €
Excédent investissement 2019		393 361.61 €
Opérations d'ordre		
Plus ou moins-value cession d'immobilisation		5 530.00 €
Terrains nus		8 860.00 €

Amortissements		38 204.00 €
N° 249 TRAVAUX EN FORETS		
Devis ONF	5 886.48 €	
N° 40 SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORT		
Vaisselle, lave-vaisselle, barrière bois	1 396.06 €	
N° 49 VOIRIE		
Fonds de concours GBM, travaux rue de l'Eglise, rue de la Perrouse	1 400.00 €	
Solde Opsa		1 500.00€
N° 50 SECURITE		
Matériels (poteaux à mémoire de forme)	7 656.00 €	
N°54 Matériel Technique		
Matériels divers (remorques, décorations de Noël, tondeuse ...)	4 881.00 €	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE/MAISON CULTURE		
Matériels	9 853.11 €	
Travaux maison de la culture	13 809.00 €	
N°63 TOITURE MAIRIE		
Nouvelle charpente et panneaux photovoltaïques	189 026.57 €	
N°66 ACCESSIBILITE		
Travaux Ad'Ap	1 682.40 €	
N°25 ACHAT ETANG	92 456.79 €	
SOLDE DETR LAVOIR FACE MAIRIE		3 079.07
TOTAL	559 146.21€	583 479.52€

Résultat	24 333.31€
-----------------	-------------------

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (sauf le Maire qui quitte la salle) le compte administratif 2020.

b) Compte de gestion 2020

La Maire présente le compte de gestion du budget photovoltaïque établi par le Trésorier.

Après en avoir délibéré et constaté qu'il est identique au compte administratif, le compte de gestion est adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

c) Affectation des résultats

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que l'excédent de fonctionnement 2020, soit 241 665.42€, sera inscrit en excédent de fonctionnement dans le budget 2021.

d) Vote des subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes aux associations :

C/ 65548 CONTRIBUTIONS ORGANISMES	BP 2021
SIVOS DE LA LANterne Fonctionnement	267 635.69 €
SIVOS DE LA LANterne Investissement	28 193.14 €
SICA (canton d'Audeux)	2 973.00 €
TOTAL	
C/ 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	BP 2021
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100,00
ASS. VOCALE CANTILENE	100,00
DONNEURS DE SANG FRANCOIS	100,00
PREVENTION ROUTIERE DU DOUBS	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	100,00
SOUVENIR Français	100,00
ASSOCIATION POUR LES FORTIFICATIONS	100,00
CLUB DE 3e AGE	250,00
NOIR ET BLANC	300,00
FAMILLES RURALES animation locale	5 000,00

HANDBALL	300,00
FOOTBALL	En attente
HARMONIE 1500 + achat instruments 2 000	3 500,00
L'ETOILE	3 500,00
TOTAL	13 550,00
Prévision budget	20 000.00€

e) Vote des taux d'imposition 2021

Le gouvernement a décidé de supprimer la taxe d'habitation pour les habitations principales des ménages.

Afin de compenser la perte de revenus pour les communes, il a été décidé de leur transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ainsi le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux voté par le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal doit voter les taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

✓ Taxe foncière sur le bâti :	32.29%	produit attendu : 935 212€
✓ Taxe foncière sur le non bâti :	40.92%	produit attendu : 15 468€

f) Vote du budget 2021

Le Maire présente le budget primitif de la commune.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries, électricité,	262 800.00 €
012	Charges de personnel	276 710.00 €
014	Attribution de compensations (TP)	73 970.00 €
65	Charges de gestion courante	

	(syndicats intercom, indemnités élus, subventions)	395 692.00 €
66	Charges financières	27 700.00 €
022	Dépenses imprévues	5 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	207 878.00 €
042	Opération d'ordre pour amortissements	55 100.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 304 850.00€
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002	Excédent antérieur reporté	0.00 €
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	134 900.00 €
73	Impôts et taxes	917 100.00 €
74	Dotations et participations	135 550.00 €
75	Gestion courante (locations,...)	25 000.00 €
77	Produits exceptionnels	90 300.00 €
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	2 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES	1 304 850.00€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	99 845.00 €	
Dépenses imprévues	5 000.00 €	
Cimetièrè	5 000.00 €	
Attribution de compensation investissement : voirie Gemapi	75 530.00 €	
Opérations financières en recettes		
Prélèvement sur le fonctionnement		207 878.00 €
Fonds compensation TVA		35 000.00 €
Taxe d'aménagement		90 000,00 €
Excédent de fonctionnement 2020 affecté		233 311.33 €

Excédent d'investissement 2020		24 333.31 €
Opérations d'ordre		
Amortissements		55 100.00 €
N° 249 TRAVAUX EN FORETS		
Devis ONF	10 000.00 €	
N° 40 SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORTS		
Matériels divers, vaisselles, tables et chaises	15 000.00 €	
N° 49 VOIRIES		
Grand Besançon Métropole La Chaille	21 805.00 €	
Grand Besançon Métropole rue Emile Zola	24 455.00 €	
Fonds de concours Grand Besançon Métropole rue du Puits, rue de l'Eglise, rue de la Perrouse	148 740.00 €	
Emprunt		148 000.00 €
Divers voirie	50 000.00 €	
N°54 Matériel Technique		
Matériels divers	25 000.00 €	
Tracteur tondeuse	35 000.00 €	
Barrières du Mont	17 000.00 €	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE/ MAISON DE LA CULTURE		
Matériels (téléphonie, informatique)	10 000.00 €	
Panneaux lumineux	40 000.00 €	
Divers	52 407.64 €	
N°63 CONSTRUCTION NOUVELLE MAIRIE		
Maîtrise d'œuvre	30 000.00 €	
N° 66 ACCESSIBILITE		
Travaux Ad'Ap	5 000.00 €	
N°31 RENOVATION ANCIENNE TRESORERIE		
Maîtrise d'œuvre	10 000.00 €	
Travaux	60 000.00 €	

N°69 DEMOLITION PREFABRIQUE GROSSE AIGE		
Diagnostic amiante avant démolition	400.00 €	
Désamiantage et démolition	43 440.00 €	
Travaux divers	10 000.00 €	
TOTAL	793 622.64 €	793 622.64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote, à l'unanimité le budget de la commune 2021.

2. BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

a) Vote du compte de gestion du trésorier

La Maire présente le compte de gestion du budget photovoltaïque établi par le Trésorier.

Après en avoir délibéré et constaté qu'il est identique au compte administratif, le compte de gestion est adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

b) Compte administratif 2020

Monsieur Patrice JEGO est élu Président pour cette question à l'ordre du jour

Le Maire ne participe ni au débat ni au vote.

Le compte administratif est présenté aux membres du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget photovoltaïque

c) Affectation des résultats

Après avoir voté et constaté les résultats du compte administratif, le Conseil Municipal adopte les affectations suivantes :

Le déficit d'investissement s'élève à 39 823.57€, il sera reporté à la section d'investissement l'année 2021.

Les restes à réaliser sont de 2 440,00€

Le déficit de fonctionnement s'élève à 342.01€, il sera reporté à la section de fonctionnement du budget 2021

d) Vote du budget photovoltaïque 2021

Sur présentation détaillé du Maire des sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, adoptent le budget primitif 2021 :

Section de fonctionnement : dépenses = recettes = 2 943.00€

Section d'investissement : dépenses = recettes = 42 263.53€

3. BUDGET CAVEAUX

a) Vote du compte de gestion du trésorier

La Maire présente le compte de gestion du budget photovoltaïque établi par le Trésorier.

Après en avoir délibéré et constaté qu'il est identique au compte administratif, le compte de gestion est adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

b) Compte administratif 2020

Monsieur Patrice JEGO est élu Président pour cette question à l'ordre du jour

Le Maire ne participe ni au débat ni au vote.

Le compte administratif est présenté aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget photovoltaïque

c) Affectation des résultats

Considérant que :

- La section de fonctionnement fait apparaitre un déficit de 20.80€
- La section d'investissement fait apparaitre un déficit de 715.24€
- Qu'il n'y a pas de reste à réaliser.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les déficits de fonctionnement et d'investissement seront reportés dans le budget 2021.

d) Vote du budget caveaux 2021

Sur présentation détaillé du Maire des sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, adoptent le budget primitif 2021 :

Section de fonctionnement : dépenses = recettes = 4 967.24 €

Section d'investissement : dépenses = recettes = 4 922.48 €

4. ESTIMATION DE LA PARCELLE E120

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à saisir France Domaine afin de faire estimer la parcelle AE 120 situé à la Grosse Aige (ancien préfabriqué).